

Challenge Sud-Ardennes

Courses du challenge :

1. 08/11/2015 : les Foulées rethéloises
2. 28/03/2016 : les 10 km d'Avaux
3. 16/05/2016 : la Junivilloise
4. 03/07/2016 : les 10 bornes d'Attigny
5. 06/08/2016 : les Foulées du Castel (Château-Porcien)
6. 04/09/2016 : le prix pédestre de Vouziers
7. 15/10/2016 : la Chalette (Vandy)

Challenge individuel :

Les trois premiers (M et F) au scratch et le premier de chaque catégorie de cadet à master 5 seront récompensés par des lots. (Licenciés ou non)

Il ne peut pas y avoir cumul entre le scratch et le classement par catégorie.

Challenge par équipes :

La première équipe de club FFA composée de six athlètes dont au moins deux féminines (la composition de l'équipe peut changer d'une course à l'autre) sera récompensée par l'attribution du challenge à remporter trois années consécutives. Les membres de l'équipe marquent également des points pour le challenge individuel.

Attribution des points :

Pour chaque course et pour chacune des catégories, les points sont attribués de la façon suivante :

1. 120
2. 115
3. 110
4. 105
5. 100
6. 95
7. 90
8. 85
9. 80
10. 75
11. 74 etc...

un minimum de 5 points est attribué à tous les autres arrivants

Pour être classé (individuel ou équipe), il faut participer à 5 courses au moins mais il y a tout intérêt à faire les sept épreuves pour totaliser un maximum de points.

En cas d'égalité de points entre deux coureurs, le classement final est déterminé en fonction du nombre de participations, puis de la qualité des places obtenues, à savoir le nombre de premières places, puis le nombre de secondes places, etc...

Classements et remise des récompenses :

Au fur et à mesure des épreuves, les classements provisoires seront établis et publiés. Le classement définitif sera établi et publié à l'issue de la dernière épreuve.

Les récompenses seront remises avant la cérémonie de remises des prix des Foulées rethéloises de la saison suivante (06/11/2016).

Tirage au sort :

Un **tirage au sort individuel** sera effectué le même jour parmi les athlètes ayant participé à **cinq courses au moins**.